



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**ARIA Bourgogne - Vitagora - Foire gastronomique 2009 "Quartier des Saveurs" -
Demande de subvention**

De longue date, les industries alimentaires via l'ARIA Bourgogne, se sont investies à la Foire Gastronomique de Dijon, et plus particulièrement en 2008, à travers le projet « le Quartier des Saveurs » qui a rassemblé une trentaine de partenaires en lien avec le pôle de compétitivité Vitagora. Ont été également associés à ce concept, les acteurs de la production agricole, de la restauration (Amicale des Cuisiniers de Côte d'Or) et de l'Artisanat (Syndicat des Boulangers, Chambres des Métiers et de l'Artisanat).

Ce projet collectif et fédérateur des filières agricoles et alimentaires de Bourgogne a vu le jour sous la bannière Aria Bourgogne – Vitagora. Cette première édition a été reconnue et appréciée par les visiteurs, les élus et l'ensemble des acteurs du monde socio-économique.

De ce ressenti positif des exposants, est née la volonté de reconduire « le Quartier des Saveurs » lors de la Foire Gastronomique 2009, en donnant une nouvelle dimension à l'évènement. De nouveaux partenaires ont été recherchés, et un programme d'animations plus ambitieux, mettant en avant le goût, l'alimentation de qualité et la gastronomie, a été élaboré :

- une animation tournée vers les enfants et les scolaires ;
- des animations thématiques avec les structures interprofessionnelles nationales ;
- 30 exposants pour montrer le dynamisme, les savoir-faire et la capacité d'innovation des filières agricoles et alimentaires de Bourgogne ;
- une meilleure lisibilité pour les Rencontres Gourmandes de Lucullus avec un programme d'animation et de concours diversifié ;
- la création d'une zone de restauration et de réception de qualité animée chaque jour par un Chef étoilé de Côte d'Or (espace installé dans le Salon Chambertin).

« Le Quartier des Saveurs » occupera un espace aménagé et animé de 600 m².

Le budget global prévisionnel de l'évènement s'élève à 180.000 € HT (cf annexe). La contribution des exposants représente 50 % du budget.

Par courrier conjoint en date du 30 mars dernier, l'Aria Bourgogne et Vitagora ont sollicité le soutien financier du Grand Dijon à cette opération, laquelle viendra renforcer la dynamique actuelle du Pôle de Compétitivité Vitagora « Goût Nutrition Santé ».

Sur la base de ce budget, le Grand Dijon est sollicité à hauteur de 20.000 € aux côtés des partenaires locaux :

<i>Partenaires financiers</i>	<i>Montant sollicité</i>	<i>%</i>
Participation des exposants	90.000 €	50
Subvention Conseil régional de Bourgogne	50.000 €	28
Subvention Conseil général de la Côte d'Or	20.000 €	11
Subvention Grand Dijon	20 000 €	11
TOTAL	180.000 €	100

Pour information, la Région Bourgogne apportera une aide de 30.000 € et le Département de la Côte d'Or une aide de 5.850 €.

Il est proposé d'apporter un soutien financier à l'évènement « Quartier des Saveurs » en attribuant à l'Aria Bourgogne, en sa qualité d'organisateur, une subvention de 15 000 € représentant 8,3 % de l'enveloppe des dépenses.

Cette subvention sera versée selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 70 % dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération effectuées ;
- le solde (soit 30 %) sur présentation d'un bilan de l'opération justifiant de la réalisation des dépenses.

Vu l'avis du Bureau

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 15 000 € à l'ARIA Bourgogne, au titre de l'organisation de l'espace « Quartier des Saveurs » dans le cadre de la Foire Gastronomique 2009, dont le versement interviendra selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que la somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président

Pour le Président



Convocation envoyée le 10 septembre 2009

Publié le

Déposé en Préfecture le 18 SEP. 2009

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 SEP. 2009



« Quartier des Saveurs » budget 2009

DÉPENSES

Achat de surfaces à Dijon Congrexpo 48 000 € H.T.
Frais d'inscription à Dijon Congrexpo 4 000 € H.T.
Location de l'espace d'animation enfants atelier Cedus - Cniel 18 000 € H.T.

Aménagement du « Quartier des Saveurs »

Revêtements de sol	4 500 € H.T.
Ponts, éclairages, soutiens des décors	9 700 € H.T.
Sonorisation	1 600 € H.T.
Ecrans et informatique	2 500 € H.T.
Fresque Recto Verso 90 m	11 200 € H.T.
Décoration générale (fleurissement, tissus)	3 300 € H.T.
Electricité, branchements	4 000 € H.T.
Eau, branchements	1 500 € H.T.
Cloisons, réserves et mobiliers	3 000 € H.T.
Montage, démontage, transports	9 800 € H.T.
Honoraires agence communication	13 600 € H.T.
Animation générale « Quartier des Saveurs »	7 800 € H.T.
Animation atelier culinaire	7 500 € H.T.

Aménagement et animation de « l'Espace des Chefs étoilés de Côte-d'Or » 30 000 €

TOTAL

180 000 euros

Vu pour être annexé à la délibération n° 50
du Conseil de Communauté du 17 septembre 2009
Dijon, le

Pour le Président,
Le Vice-Président

18 SEP. 2009



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 SEP. 2009



« Quartier des Saveurs » budget 2009

RECETTES

Participation des exposants (contributions de l'Aria et de Vitagora incluses) 90 000 € H.T.

Subvention d'exploitation sollicitée auprès du Grand Dijon 20 000 €

Subvention d'exploitation sollicitée auprès du Conseil Général de Côte-d'Or

Subvention d'exploitation sollicitée auprès du Conseil Régional de Bourgogne

TOTAL

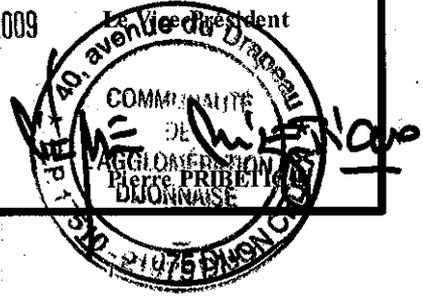
180 000 euros H.T.

Organisme porteur du projet : Aria Bourgogne

Vu pour être annexé à la délibération n° 50
du Conseil de Communauté du 17 septembre 2009
Dijon, le

18 SEP. 2009

Pour le Président,
Le Président



PRÉFECTURE DE LA GÔTE-D'OR
Déposé le :

21 SEP. 2009

